

«2023 nous dit adieu,

que 2024 exauce nos vœux...»

Edito



Madame, Monsieur,
Mes chers Concitoyens,

« Une bonne année répare le dommage des deux mauvaises. » Cette citation que j'emprunte à Voltaire résume assez bien ma pensée.

En effet, nous venons de passer 2 années pour le moins difficiles, tant sur le plan international, avec les conflits et Ukraine et au Proche Orient, et dans notre pays avec l'inflation galopante, les attentats et le dérèglement climatique...

Jusque-là, nous vivions dans notre petite bulle, plutôt « éloignés » de ces événements dont les chaînes d'info nous abreuvent en continu. Mais nous ne sommes pas naïfs au point d'imaginer que la crise épargnera notre commune : le coût de l'électricité et des combustibles ont grimpé pour tout le monde, pour vos ménages, mais aussi pour notre municipalité. Heureusement, notre politique prévoyante ces dernières années devrait bien nous aider : *modernisation de notre éclairage public, isolation de nos bâtiments, couverture de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes et très prochainement sur l'école...*

Notre dossier du mois est consacré à l'arrivée de la fibre, une innovation que nous attendons tous sur notre commune. L'interview que nous avons réalisée répondra à des questions que plusieurs d'entre vous se posent aujourd'hui.

Alors oui, que cette nouvelle année répare les dommages des deux dernières !

Bonne année, bonne santé à vous tous ainsi qu'à tous vos proches bonne lecture et rendez-vous au 21 Janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux !

François CHAUTARD
Maire de St Just

Dossier:
Déploiement

**FIBRE**
OPTIQUE



Avec les parents d'élèves...

Dimanche 17 septembre 2023 à la Salle des Fêtes, l'association des Parents d'élèves de Chaumont-le-Bourg / St Just organisait une Bourse aux jouets, vêtements, Puériculture. C'était une « Première » mais ce fut une belle réussite avec de nombreux exposants et de nombreux visiteurs. **Une expérience à renouveler...**

Fête nationale et jeux intervillages

Samedi 8 juillet, entre l'organisation des jeux « Intervillages » et celle de la Fête Nationale, on peut dire que le Comité des Fêtes était bien occupé. Une bien belle journée qui devait se terminer par un barbecue géant, un beau feu d'artifice et un bal pour clôturer le tout. Le temps était de la partie et les organisateurs au top, comme d'habitude.



Finale de la Coupe de France des Rallyes

L'équipage local Damien Colomb / Jimmy Moneyron à bord de la Peugeot 206 n°88 s'est classé 70ème au scratch sur les 170 voitures restant à l'arrivée. Ils terminent également 2ème de leur catégorie. Félicitations à eux deux. Notons que Jimmy Moneyron est bien connu à St Just où il a de nombreuses attaches et dont il est membre actif du Comité des Fêtes.

11 novembre à St Just: Pour honorer le sacrifice de ceux qui sont tombés pour préserver notre avenir et notre sécurité au quotidien.

Une cérémonie émouvante en présence de nombreux élus et représentants des corps constitués sans oublier nos concitoyens, soucieux du devoir de mémoire et toujours présents.



Samedi 18 novembre, c'était :

«Le Beaujolais Nouveau» C'est devenu une tradition encore une fois grâce au Comité des Fêtes et peu importe si on aime le Beaujolais ou pas, le principal étant de se rencontrer et de faire la fête ensemble...

Bravo et merci aux organisateurs pour cette belle manifestation



Atelier de gravure à l'école de Saint-Just

Dans le cadre des activités périscolaires organisées par les bénévoles de la Bibliothèque de Saint-Just, les écoliers ont participé lundi 18 décembre à un « atelier gravure ».

Sous la direction de Ben Quene du Bief d'Ambert, ils ont découvert tous les secrets de la lino gravure. A partir d'un dessin reproduit sur un support lino, ils se sont initiés, avec beaucoup d'application, à la difficile utilisation d'une gouge. L'ultime étape consistait à l'encre et à l'impression du dessin : le résultat fut à la hauteur de tous ces efforts !!



Dossier : Déploiement de la Fibre à St Just

A St Just, on connaît Michel SAUVADE, notre voisin Maire de Marsac en Livradois, mais aujourd'hui c'est au spécialiste du numérique (Vice-Président du Conseil Départemental en charge du numérique et co-Président de la Commission numérique nationale de l'AMF) que nous nous adressons. Il a accepté de répondre à quelques questions, des questions que chacun d'entre nous se pose sur le futur déploiement tant attendu de la fibre sur notre commune.

Le Petit Journal

Quand pourrons-nous espérer disposer de la fibre à St Just ?

Michel SAUVADE Au plus tard en décembre 2025.

Entre 2013 et 2023 la Régie Auvergne Numérique a raccordé 75% des habitations de la zone qui dépend d'elle (tout le département moins la métropole pour faire simple) en déployant 15 000 km de fibres. Pour les 25% qui restent il faudra en déployer 20 000 km. On ne lâche rien !

L'entreprise retenue pour cette « phase 4 » est au travail depuis cet automne et commence à identifier les bâtiments à raccorder. Les communes seront contactées pour savoir quels sont leurs projets à prendre en compte également.

J'ai bon espoir que le raccordement de Saint-Just puisse être réalisé avant cette date limite. Croisons les doigts, tout le monde est impatient à juste titre désormais.



Le Petit Journal

Nos administrés croisent chaque jour sur nos routes des agents qui installent les équipements de la fibre... tout autour de la commune. A St Romain, commune tout aussi rurale que la nôtre, la fibre est déployée maintenant de-

puis 2 ans. Quels sont les critères d'installation ?



Michel SAUVADE Des critères techniques : contrairement à un réseau d'eau on ne peut pas se « piquer » où l'on veut pour se raccorder. C'est donc en réseau qui se déploie en étoile, progressivement. Pas suffisamment vite pour ceux qui voient les communes voisines être raccordées avant eux. Mais faites confiance à vos élus communaux qui se battent pour vous. Un autre critère entre désormais en jeu : le « décommissionnement du cuivre », notre traditionnel réseau, appelé à disparaître totalement en 2030. Il sera arrêté à Arlanc et Marsac en Livradois en janvier 2025, puis progressivement dans toutes les communes.

Le Petit Journal

Notre zone, peu densément peuplée, n'intéresse pas les 4 grands opérateurs (qui au passage acceptent volontiers le règlement de nos abonnements...). Ce sont les collectivités territoriales qui sont à la manœuvre. Le fait que cette mission de service public soit

confiée à un opérateur d'infrastructure ne risque-t-il pas de faire « flamber » les abonnements par la suite, lorsqu'il devra louer son réseau aux opérateurs ?

Michel SAUVADE Les 4 grands opérateurs nationaux se sont engagés à venir sur notre réseau. La société Auvergne Très Haut Débit, qui a réalisé pour la Régie les 3 premières phases est donc notre opérateur d'infrastructure (OI) ; c'est elle qui accueillera les opérateurs commerciaux (OC) que sont Orange, Bouygues, Free et SFR à des tarifs qui sont des tarifs nationaux.

Le Petit Journal

Les ratés de la sous-traitance pour le raccordement de la fibre sont de plus en plus nombreux et la Presse s'en fait l'écho... Nos administrés sont déjà échaudés avec l'exemple de l'entretien des poteaux téléphoniques et de l'infrastructure en général... Avez-vous de bons retours sur le travail réalisé sur notre territoire ?

Michel SAUVADE

Oui, j'assiste régulièrement à Paris à des réunions de suivi de ces travaux. Il est vrai que le mode STOC (Sous-Traitant des Opérateurs Commerciaux) pose problème. L'ARCEP (l'autorité en charge du contrôle) tient un observatoire de qualité des réseaux en fibre optique et met la pression sur les opérateurs. Le rapport du 6 juillet qui nous a été présenté classe notre réseau dans les meilleurs avec 4,41% d'échecs au raccordement (3^{ème} rang national sur plus de 100 réseaux)



Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Judi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis
de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

APE (Parents d'élèves) Morgan DEVILLE

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Aurore BEST

DATES A RETENIR

Vœux du Maire: Dimanche 21
janvier Salle des Fêtes à 11h

Salon St Just en Art

Du Jeudi 18 au dimanche 21 mai

Travaux de Voirie

En 2023, des travaux de voirie ont été réalisés sur la commune. Ces travaux de réfection et de goudronnage ont été confiés à l'entreprise EUROVIA pour un total de plus de 55 300€ et grâce au financement de l'Etat de 9 651€ et du Département pour 22 130 € laissant à la charge de la Commune 23 544€. Comme chaque année également, des travaux de point à temps, furent réalisés



avec l'aide de conseillers municipaux et de concitoyens bénévoles à qui nous renouvelons tous nos remerciements.



Compost obligatoire en 2024

A partir du 1er janvier 2024, tous les Français devront pouvoir trier leurs déchets organiques (biodéchets) à la source. En d'autres termes, il vous faudra acquérir un composteur individuel (délivré gratuitement sur demande à la Communauté de communes). La municipalité installera prochainement 2 composteurs collectifs, un vers le local technique et l'autre au cimetière. **Le non-respect des consignes de tri des biodéchets peut entraîner une amende de 35 euros. Alors attention à ne pas vous tromper !**



AMBERT LIVRADOIS FOREZ RECONDUIT SON DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE Le montant de l'aide est fixé à 150€ ou 300€ en fonction du revenu fiscal de référence par part. Information sur le site:

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/actualites/ambert-livradois-forez-reconduit-son-dispositif-daide-a-lachat-de-velo-a-assistance-electrique/>

Bonne et heureuse année 2024

François CHAUTARD
et le Conseil Municipal de St Just
vous présentent leurs meilleurs vœux

Cérémonie des vœux du Maire
Dimanche 21 janvier 2024 à 11h00
à la Salle des Fêtes



Autre date à retenir:

9 juin 2024 ELECTION EUROPEENNE

